

NON À LA LOI EL KHOMRI

La loi portée par la ministre du Travail, Madame EL KHOMRI, est une attaque sans précédent contre les salariés. Contrat de travail fragilisé, durée du temps de travail allongée, permis de licenciement, limitation des sanctions aux prud'hommes, etc.. Tout ce que le MEDEF avait révé, M. VALLS, M. EL KHOMRI et F. HOLLANDE lui servent sur un plateau.

L'inversion de la hiérarchie des normes, le plafonnement des indemnités en cas de licenciement abusif, l'augmentation du temps de travail ou encore la modification de la législation relative aux situations de licenciements économiques ne peuvent apporter de solution au problème du chômage mais au contraire risque de l'amplifier, et renforcer la précarisation des salarié-e-s en facilitant les licenciements.

La riposte ne s'est pas fait attendre. Une pétition en ligne « Loi travail : non, merci ! » a recueilli plus d'un million de signatures pour demander le retrait de ce texte, dont notamment 6000 dans le 18e. Les manifestations du 9 mars avec 500 000 personnes dans la rue ont commencé à faire reculer le gouvernement.

Habitants et travailleurs dans l'arrondissement, cette loi nous concerne :

- le 18e arrondissement compte le taux d'emplois précaires le plus élevé de Paris (13,8%),
- 18 % des familles vivent sous le seuil de bas revenu,
- une personne ayant entre 15 et 65 sur dix est demandeuse d'emploi, et que deux tiers de ces personnes le sont depuis plus d'un an,
- le chômage touche particulièrement les jeunes puisque que 22 % des demandeurs d'emploi de notre arrondissement ont moins de 25 ans
- le chômage ne cesse de croître (d'environ 3 % chaque année) ce qui a des conséquences désastreuses pour le lien social et le vivre ensemble dans notre arrondissement ;

Mobilisons-nous. Cette loi ne doit pas passer !

Les élu(e)s du Groupe Communiste-Front de Gauche (Ian BROSSAT, Danièle PREMEL, Gerald BRIANT, Nadine MEZENCE, Hugo TOUZET et Catherine BELEM) ont décidé de laisser leur espace de tribune au Collectif Bichat.